

POUR UN MARCHÉ FINANCIER SUISSE RESPECTUEUX DU CLIMAT

Pourquoi une stratégie financière durable et cohérente permet à la Suisse d'aller de l'avant

Beat Jans, conseiller national (BL), scientifique de l'environnement

20 avril 2018

D'ici à 2030, la Suisse ne doit plus investir d'argent dans le développement des combustibles fossiles. Pour la Suisse, qui joue un rôle de premier plan en tant que place financière, il s'agit d'une mesure centrale et efficace pour la protection du climat. Et elle rend la place financière et nos économies plus sûres et saines pour l'avenir. Ce que le marché financier suisse a perdu par la mise en place hésitante d'une stratégie de monnaie blanche, il peut le récupérer grâce à une « stratégie de monnaie verte » cohérente.

Contenu

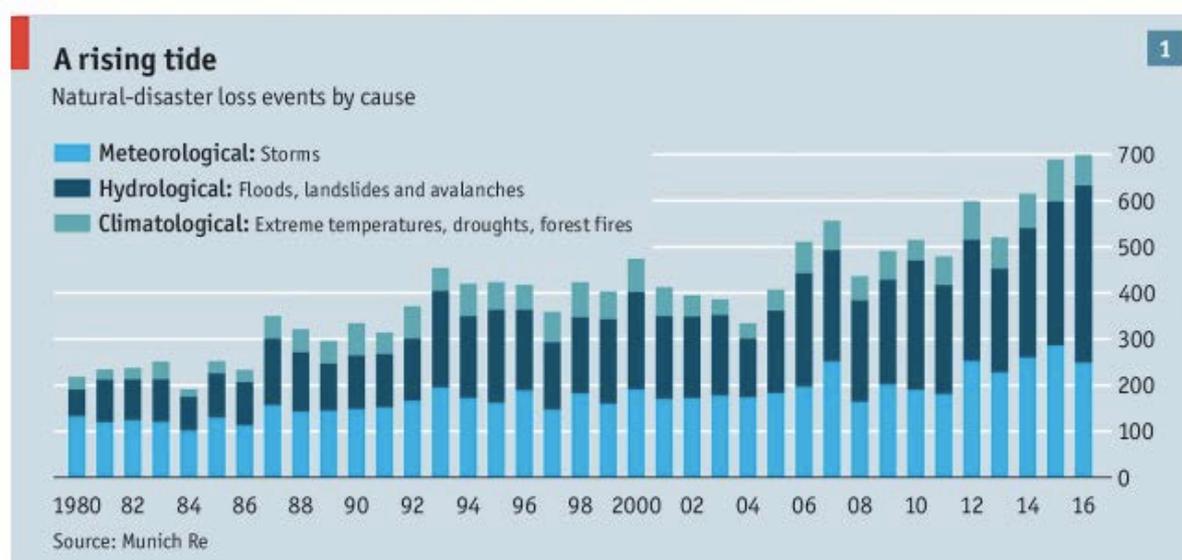
1. L'ENJEU	3
1.1 AUGMENTATION DES ÉVÉNEMENTS EXTRÊMES	3
1.2	4
1.3 L'ENGAGEMENT (ACCORD DE PARIS)	5
1.4 LE MARCHÉ FINANCIER COMME PRINCIPAL LEVIER DE LA PROTECTION DU CLIMAT EN SUISSE	6
2. ERREURS ET RISQUES	7
2.1 DE MAUVAIS INVESTISSEMENTS COÛTEUX	7
2.2 LA BULLE DE CARBONE : UNE MENACE POUR LA PLACE FINANCIÈRE	8
2.2 LA BULLE DE CARBONE : UN DANGER POUR NOUS TOUS	10
3. DE L'ARGENT LOIN DES INSTALLATIONS FOSSILES	11
3.1 LA VAGUE DES DÉSINVESTISSEMENTS	11
3.2 QU'APPORTE LE DÉSINVESTISSEMENT ?	12
3.3 L'INDUSTRIE FOSSILE EST ET RESTE DESTRUCTRICE	12
3.4 TRIBUTAIRES DE LA DESTRUCTION	14
4. LA CHANCE	16
4.1 LES INVESTISSEMENTS DURABLES SONT MEILLEURS	16
4.2 UNE AUBAINE POUR LA SUISSE	17
4.3 ARGENT NOIR, ARGENT BLANC, ARGENT VERT	18
5. LA POLITIQUE	20
5.1 LA POLITIQUE EN SUISSE	20
L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE	20
LES CANTONS	21
LA BANQUE NATIONALE SUISSE (BNS)	21
5.2 LA POLITIQUE AU NIVEAU INTERNATIONAL	22
LE PLAN D'ACTION DE LA COMMISSION EUROPÉENNE	22
LES BANQUES CENTRALES INTERNATIONALES	23
6. EXIGENCES	24
6.1 L'ENGAGEMENT INTERNATIONAL DE LA SUISSE CONTRE LES INVESTISSEMENTS NÉFASTES POUR LE CLIMAT	24
6.2 PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE : ÉTENDRE LES OBJECTIFS DE LA GESTION DE FORTUNE PAR L'INTERMÉDIAIRE DE LA LOI	25
6.3 INSTAURER LA TRANSPARENCE	25
6.4 SOUMETTRE À DES OBLIGATIONS LA BANQUE NATIONALE ET L'ORGANE DE SURVEILLANCE DES MARCHÉS FINANCIERS	25
6.5 DES OBJECTIFS PRÉCIS POUR TOUS LES INVESTISSEURS	26
6.6 UNE TAXE SUR LE CO ₂ SUR LES GAINS EN CAPITAL NUISIBLES AU CLIMAT	26

1. L'enjeu

Il est aussi dans l'intérêt de l'économie que la politique agisse avec détermination et réorganise l'approvisionnement énergétique. Pour cela, le marché financier doit être le principal levier de la protection du climat en Suisse.

1.1 Augmentation des événements extrêmes

Si nous ne parvenons pas à limiter le réchauffement climatique à +1,5 degré ou à +2 degrés, les catastrophes naturelles, les problèmes alimentaires, les flux migratoires et les conflits de déplacement vont augmenter de façon alarmante. En avril 2018, la réassurance suisse a écrit que les sinistres assurés causés par la nature et l'homme dans le monde entier étaient les plus importants jamais enregistrés, représentant 144 milliards de francs.



Economist.com

Illustration 1 : **Évolution des catastrophes naturelles d'impact mondial** : le nombre d'événements de portée globale augmente. Source : The Economist (2017)¹

Si le réchauffement climatique progresse trop fortement, les risques qu'il représente ne pourront probablement plus être assurés. C'est ce qu'écrit le « Insurance Journal » en novembre 2017.²

« Swiss Re constate avec beaucoup d'inquiétude que l'écart entre les dommages économiques et ce qui est assuré devient trop important... Certains signes de réchauffement de la planète sont déjà là. Il n'y a ici rien à ajouter. »

Peter Zimmerli, de Swiss Re, deuxième plus grand réassureur mondial.³

¹ The Economist, 31 août 2017 : "The likelihood of floods is changing with the climate. Both the future and the past may be more extreme than was thought."

² <https://www.insurancejournal.com/news/national/2017/11/13/470949.htm>

³ <https://www.insurancejournal.com/news/national/2017/11/13/470949.htm>

Le climat pourrait atteindre un point de basculement à partir duquel son évolution ne pourrait plus être prédite. Se fondant sur les résultats de leurs recherches, toutes les institutions scientifiques de premier plan nous mettent en garde : ce scénario pourrait devenir réalité au cours des deux à trois prochaines décennies s'il n'était pas possible de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre de l'homme.

... L'augmentation des températures mondiales au-dessus d'un certain seuil pourrait déclencher des changements abrupts, imprévisibles et peut-être irréversibles, avec des conséquences profondes et extrêmement destructrices. À partir de ce point-là, des processus inexorables seront mis en marche, même si nous ne polluons plus l'atmosphère avec du CO₂. Tout se passerait comme si un frein se bloquait, de sorte que nous ne pourrions plus contrôler le problème et ses conséquences.

American Association of Advancement of Science, 2014 ⁴

Le réchauffement climatique menacera donc la stabilité financière des entreprises et des économies nationales si les émissions de gaz à effet de serre ne sont pas réduites dans un avenir proche et rapidement. Le European Systemic Risk Board (Comité européen du risque systémique) de l'UE explique cela comme suit : « *Dans un scénario favorable, la transition vers une économie sobre en carbone est progressive : les coûts d'ajustement sont clairs et gérables, et la réévaluation des "usines" de CO₂ ne constitue probablement pas un risque systémique. En l'absence de mesures politiques supplémentaires ou de percées technologiques, on s'attend à ce que la quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère continue toutefois d'augmenter à moyen terme. Une prise de conscience trop tardive de l'importance du contrôle des émissions pourrait conduire à une mise en œuvre brutale de restrictions quantitatives pour l'utilisation de sources d'énergie à forte intensité de carbone. Les coûts de la transition seront d'autant plus élevés.* »⁵ L'organe le plus élevé de l'UE, qui évalue les risques financiers, est donc clair : rien ne sert d'attendre. Au contraire, une stratégie financière respectueuse du climat offre des avantages considérables. Cela est expliqué au chapitre 4.

Il s'ensuit que tous les entrepreneurs et investisseurs qui s'inquiètent de l'affectation des fonds ont non seulement un intérêt éthique, mais aussi un grand intérêt économique à promouvoir la protection du climat. Ou, comme l'a dit Jim Yong Kim, président du Wild Bank Group : « *Repenser ce que signifie la responsabilité fiduciaire dans un monde en mutation est une question d'intérêt purement "personnel". Chaque entreprise, chaque investisseur, chaque banque qui examine le risque climatique de ses nouveaux et anciens investissements fait tout simplement preuve de pragmatisme.* »

1.2 Le marché ne pourra rien changer

En l'état actuel des connaissances, le captage du carbone (« carbon capturing ») ne permettra pas d'éliminer à temps le dioxyde de carbone et les autres gaz à effet de serre de l'atmosphère. De plus, les effets de cette technologie et les risques à long terme qui y sont associés ne sont pas clairs. Pour stabiliser la quantité de gaz à effet de serre dans

⁴ The Guardian, 18 mars 2014 : Climate change is putting world at risk of irreversible changes, scientists warn.

⁵ https://www.esrb.europa.eu/pub/pdf/asc/Reports_ASC_6_1602.pdf

l'atmosphère, l'humanité n'a d'autre choix que de limiter la quantité de carburants et de combustibles fossiles — et rapidement. L'économie mondiale doit être climatiquement neutre d'ici à la seconde moitié de ce siècle. Il s'agit d'un énorme défi pour l'économie mondiale. Parce que les émissions mondiales de gaz à effet de serre continuent d'augmenter.

La stabilisation du climat ne peut être réalisée que contre les intérêts économiques des industries du pétrole, du gaz et du charbon. Parce qu'elles détiennent beaucoup plus de réserves de carbone dans leurs gisements que l'humanité n'est autorisée à en brûler encore. Si l'on veut que la sortie de l'économie fossile se fasse avec succès dans les temps, celle-ci doit inévitablement perdre beaucoup de valeur : elle ne doit plus utiliser une grande partie de ses réserves. Certes, l'approvisionnement énergétique alternatif sur la base des sources d'énergie renouvelables et de l'efficacité énergétique devient moins cher et progresse rapidement. Toutefois, ces signaux de prix positifs ne suffiront pas à déclencher le tournant énergétique à temps. Premièrement, les cycles d'investissement des systèmes énergétiques sont longs. Deuxièmement, en raison des importantes réserves de pétrole brut, de gaz et surtout de charbon, il n'y aura pas de signaux de pénurie sur le marché de l'énergie à temps. Enfin, l'industrie fossile ne supporte pas les coûts des catastrophes naturelles induites par le climat qu'elle provoque. Les coûts externes ne sont pas internalisés. C'est pourquoi le réchauffement climatique ne peut être freiné que par des conditions-cadres politiques claires et une intervention relevant de l'organisation politique. Le marché n'y pourra rien changer. Une action politique déterminée est nécessaire. Cela inclut une orientation ciblée des investissements : abandon de l'économie fossile au profit de l'économie renouvelable.

1.3 L'engagement (Accord de Paris)

Les 195 gouvernements du monde ont également reconnu l'importance primordiale des flux de trésorerie pour la protection du climat lorsqu'ils ont adopté l'Accord de Paris sur le climat, le 12 décembre 2015. Par leur signature, ils s'engagent à limiter le réchauffement climatique à une température bien inférieure à +2 °C, voire égale ou inférieure à +1,5° degré. À cette fin, les émissions mondiales de gaz à effet de serre doivent être fixées partout dans le monde à zéro entre 2045 et 2060. Les États signataires s'engagent à fixer des objectifs intermédiaires et à rendre compte régulièrement de l'état de leur réalisation. Toutefois, à l'article 2, paragraphe 1, lettre c, ils s'engagent justement aussi à prendre des mesures pour garantir que les flux financiers contribuent à la réalisation des objectifs. En signant cet accord, la Suisse s'est donc clairement engagée, en tant que place financière d'importance mondiale, à faire en sorte que les flux de trésorerie favorisent la transition vers une économie climatiquement neutre.

Accord de Paris sur le climat, article 2, paragraphe 1, lettre c :

« Le présent Accord, en contribuant à la mise en œuvre de la Convention, notamment de son objectif, vise à renforcer la riposte mondiale à la menace des changements climatiques, dans le contexte du développement durable et de la lutte contre la pauvreté, notamment en :

[...] rendant les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques. »

1.4 Le marché financier comme principal levier de la protection du climat en Suisse

Peu d'entre nous sont conscients du fait que la menace la plus importante pour le climat est notre argent. Alors que nous, les Suissesses et les Suisses, faisons beaucoup dans notre vie quotidienne pour éviter les gaz à effet de serre, nos dépôts d'épargne pour la prévoyance vieillesse, pour l'assurance ou placés dans le compte bancaire ont exactement l'effet inverse. Une étude de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) montre que l'argent que nous plaçons dans les caisses de pension finance à lui seul la même quantité de gaz à effet de serre que celle que nous émettons nous-mêmes.⁶ La place financière de la Suisse pèse beaucoup plus que l'économie suisse sur le climat.

Avec une fortune moyenne de 537 600 dollars par adulte, nous sommes le pays le plus riche du monde.⁷ Nous avons confié aux compagnies d'assurance et aux institutions de prévoyance, appelées « investisseurs institutionnels », la somme énorme d'environ 1500 milliards de francs.⁸ Auxquels il faut encore ajouter de l'argent investi à titre privé et beaucoup d'argent étranger, dont le placement se fait par l'intermédiaire de la place financière suisse. La place financière suisse gère un patrimoine privé de 3700 milliards de dollars. Avec un volume de 2300 milliards de dollars de fonds provenant de l'étranger, la Suisse est la plus grande place financière offshore du monde.⁹

Une part considérable de cet argent est investie dans des entreprises qui accélèrent le changement climatique en développant, en exploitant, en transformant ou en utilisant du carbone. Par ses investissements sur les marchés financiers mondiaux, la place financière suisse soutient un scénario de changement climatique mondial de +4 à +6 degrés Celsius.¹⁰ Alors que les gaz à effet de serre produits en Suisse représentent environ un millième des émissions mondiales, le réchauffement indirect de la planète induit par la place financière suisse serait au moins dix fois plus élevé et l'un des plus importants du monde. C'est pourquoi le mieux que la Suisse puisse faire pour aider à la sauvegarde du climat mondial est d'adopter une stratégie nationale d'investissement qui contribue à faire en sorte que l'argent ne se retrouve plus dans les énergies fossiles, mais de plus en plus dans l'économie des énergies renouvelables.

⁶ OFEV (2015) : Risque carbone pour la place financière suisse, Zurich/Vaduz, 23 octobre 2015. Converti en émissions financées par personne assurée, il en résulte une augmentation de 6,4 tCO_{2eq} étrangers. Les émissions annuelles par habitant des gaz à effet de serre indigènes s'élevaient à 6.5 tCO_{2eq} en 2013.

⁷ Credit Suisse (2014): «Global Wealth Report 2014».

⁸ Investisseurs institutionnels suisses en CHF, 2014 : fonds de pension : 755 milliards ; fonds AVS/AI/APG : 35 milliards ; SUVA : 44 milliards ; Banque nationale suisse : 445 milliards ; secteur des assurances : 530 milliards ; Églises : 8 milliards ; cantons et communes : 93 milliards. (Des recoupements entre les compagnies d'assurance et les fonds de pension sont possibles.)

⁹ NZZ du 7 juin 2016 : Schweiz weiterhin führend (La Suisse reste en tête)

¹⁰ OFEV (2015) : Risque carbone pour la place financière suisse, Zurich/Vaduz, 23 octobre 2015.

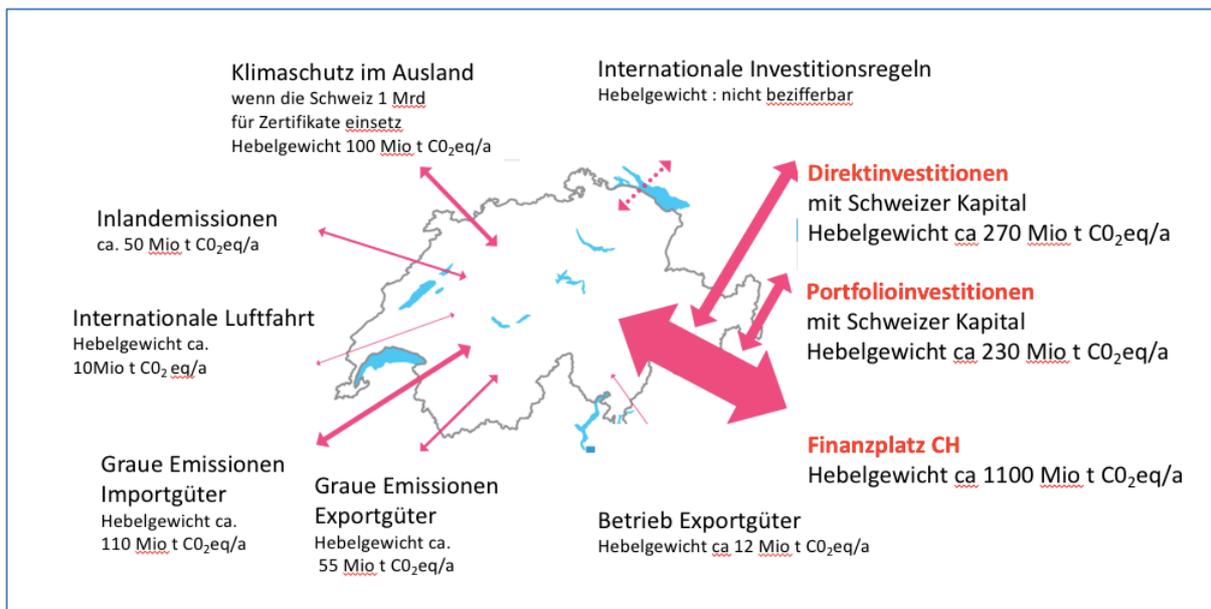


Illustration 2 : **Les 10 leviers de la protection du climat suisse**

Cette représentation montre que la Suisse, avec des investissements directs et des investissements de portefeuille, et avec les activités de la place financière suisse, dispose des plus grands effets de levier pour la protection du climat. Source : Masterplan Climat Suisse¹¹

L'exemple de Swisscom :

Swisscom a fait beaucoup pour réduire les émissions de CO₂ produites par ses activités. En dix ans, l'entreprise a pu réduire ses émissions directes de CO₂ de façon à les faire passer de plus de 100 000 tonnes à environ 20 000 tonnes par an. Selon une estimation de Swisscanto (2014), sa caisse de pension est toutefois investie dans 3,2 millions de tonnes de CO₂. Il en va de même pour de nombreuses autres entreprises et caisses de pension.¹²

2. Erreurs et risques

Au lieu de promouvoir l'approvisionnement énergétique à partir de ressources renouvelables assez rapidement, l'humanité investit de plus en plus d'argent dans la recherche de nouveaux gisements de ressources fossiles. Cela réchauffe non seulement la terre, mais aussi les marchés financiers.

2.1 De mauvais investissements coûteux

L'ancien économiste en chef de la Banque mondiale, Sir Nicolas Stern, a calculé dans son rapport Stern¹³ de 2006 que le changement climatique pourrait être stoppé si le monde y

¹¹ Alliance climatique Suisse (2016) : Masterplan Climat Suisse (2016).

¹² <https://www.wwf.ch/sites/default/files/doc-2017-08/2016-06-studie-schweizer-pensionskassen-und-verantwortungsvolles-investieren-bericht-2015-2016.pdf>

¹³ Stern Review on the Economics of Climate Change, 30 octobre 2006.

consacrait environ 1 % du PIB mondial. Aujourd'hui, une décennie perdue plus tard, il suppose qu'il serait déjà nécessaire d'y consacrer environ 2 %. Si le monde ne fait pas cela, tout cela deviendra encore plus cher, parce que les coûts de réparation pour les catastrophes naturelles à venir, en forte augmentation, seront nettement plus élevés, selon Stern. Or, au lieu de financer la sortie des énergies fossiles, l'humanité investit encore une énorme somme d'argent dans des projets et pour des objectifs qui sont à l'opposé même de la transition énergétique. Rien qu'en 2012, les 20 plus grandes entreprises énergétiques ont dépensé 674 milliards¹⁴ de dollars pour chercher de nouveaux gisements fossiles — qui exerceront une pression supplémentaire sur le climat. Et cela avec le soutien généreux des investisseurs suisses. En outre, il existe de nombreuses entreprises qui vivent de la transformation et de l'utilisation de combustibles fossiles et qui absorbent également des quantités considérables d'argent provenant de fonds suisses. Les investissements réalisés par l'intermédiaire de la place financière suisse génèrent des émissions de gaz à effet de serre, estimées à plus de 1100 millions de tonnes d'équivalents CO₂ (CO_{2eq}). Le portefeuille et les investissements directs détenus à l'étranger par des personnes morales et physiques domiciliées en Suisse causent à l'étranger des émissions d'environ 500 millions de tonnes de CO₂¹⁵. C'est dix fois plus que les émissions de la Suisse elle-même.

L'excuse selon laquelle la protection du climat est trop chère pour les couches les plus pauvres de la population est irrecevable. Ce sont les coûts afférents croissants et les catastrophes environnementales qui vont frapper particulièrement durement la population, en particulier dans les classes et les pays les plus pauvres. Épargner aujourd'hui en faisant preuve de myopie augmente les coûts de demain.

2.2 La bulle de carbone : une menace pour la place financière

Les investissements de la Suisse dans les entreprises énergétiques étrangères ne sont pas seulement contraires aux objectifs climatiques. Ils sont également une erreur sur le plan économique. En effet, ces investissements exposent la place financière suisse à un risque considérable. Pourquoi ? Aujourd'hui, nul ne conteste le fait que les objectifs climatiques ne pourront être atteints que si la plus grande partie des réserves de combustibles fossiles n'est pas brûlée, autrement dit si elle reste dans le sol. Or, ces réserves forment le capital des groupes mondiaux qui déclarent des réserves fossiles dans leurs bilans ou dont le modèle d'affaires est basé sur leur exploitation. S'ils ne sont pas autorisés à utiliser les réserves de fossiles, leur valeur en capital diminuera considérablement.

¹⁴ Estimation de l'Alliance climatique Suisse : Masterplan Climat Suisse (2016).

¹⁵ OFEV (2015) : Risque carbone pour la place financière suisse, Zurich/Vaduz, 23 octobre 2015.

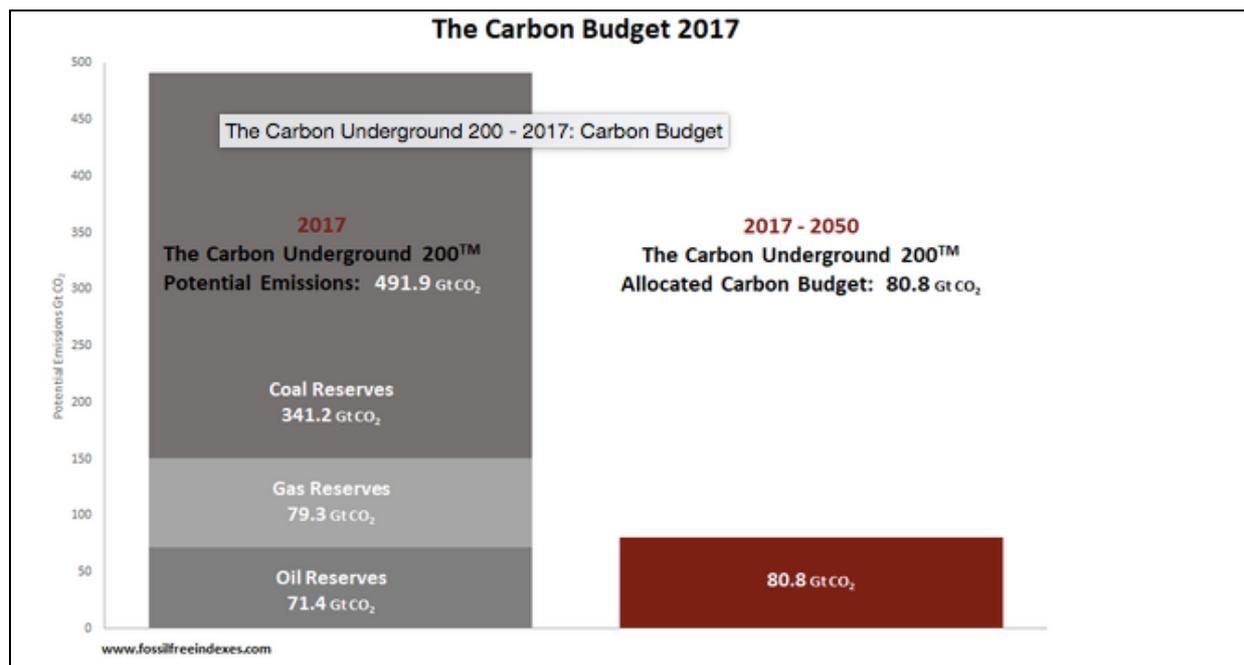


Illustration 2 : La bulle de carbone :

la quantité maximale de carbone que l'humanité est autorisée à brûler pour empêcher la terre de se réchauffer de plus de 2 degrés est environ cinq fois inférieure aux réserves fossiles inscrites au bilan des 200 plus grandes compagnies d'énergie.¹⁶

« Le choix qui se dessine est soit l'« échouage » de ces actifs, soit l'« échouage » de la planète. (Dans l'original : « The looming choice may be either stranding those assets or stranding the planet. »)

Angel Gurría, secrétariat général de l'OCDE¹⁷

Parce que, d'un point de vue politique, elles disposent de réserves fossiles inutilisables, les grandes multinationales de l'énergie sont assises sur des « stranded assets », sur des actifs qu'elles ne peuvent valoriser. Il s'ensuit que de nombreuses entreprises énergétiques sont fortement surévaluées, si l'on se réfère aux objectifs de l'accord mondial sur le climat. C'est ce qu'on appelle une bulle de carbone (carbon bubble). Et, avec chaque franc investi dans la mise en valeur de nouvelles réserves de pétrole, de gaz et de charbon, cette bulle se développe, tout comme le problème climatique potentiel. L'objectif des +2 degrés est donc diamétralement opposé aux modèles d'affaires de nombreuses grandes entreprises internationales, comme ExxonMobil, Chevron, BritishPetrol, Gazprom, etc. Lorsque les gouvernements font passer leurs objectifs climatiques, le cours des actions de ces entreprises chute et anéantit une grande partie des économies réalisées par les Suisses. Il est donc logique, également pour des raisons économiques, de vendre des titres de l'industrie du pétrole, du gaz ou du charbon.

¹⁶ <http://fossilfreeindexes.com/research/the-carbon-underground/>

¹⁷ <http://www.oecd.org/env/the-climate-challenge-achieving-zero-emissions.htm> (2013)

2.2 La bulle de carbone : un danger pour nous tous

Le risque de la bulle de carbone se trouve dans nos économies. L'OFEV a examiné l'intensité des gaz à effet de serre des 100 plus grands fonds d'actions suisses, des fonds d'actions des banques d'importance systémique et des portefeuilles d'actions d'une sélection de caisses de pension.¹⁸ Il est arrivé à la conclusion que le marché suisse des fonds d'actions émet au moins 52,2 millions de tonnes d'équivalent CO_{2eq} à l'étranger. Cela correspond approximativement à la production totale sur le territoire suisse. Les caisses de pension émettent environ 25 millions de tonnes de CO_{2eq}, soit 6,4 tonnes par personne assurée.

Si ces émissions de CO₂ coûtent plus cher à l'avenir, l'OFEV estime qu'il existe un risque potentiel. Selon le scénario de prix du CO₂, le marché suisse des fonds d'actions coûte entre 1 et 6,75 milliards de francs. Cela représente tout de même environ 1 % du produit intérieur brut de la Suisse. Si les caisses de pension devaient supporter leurs coûts de CO₂, cela correspondrait, dans le scénario du prix le plus élevé, à environ un cinquième des pensions de vieillesse actuellement versées chaque année.

En 2012 déjà, la grande banque britannique HSBC a estimé que 40 à 60 % du capital boursier des sociétés pétrolières et gazières était exposé à la bulle du carbone. Les réserves déclarées de combustibles fossiles ont été estimées à environ 16 billions d'euros. La groupe de réflexion Carbon Tracker Initiative avertit également que les entreprises d'énergie fossile risquent de gaspiller jusqu'à 2,2 billions de dollars en capital au cours des dix prochaines années, avec pour résultat que les investisseurs feront face à un manque à gagner considérable.¹⁹ Si les gouvernements prennent l'objectif des +2 degrés au sérieux, il en résultera une destruction (perte) de valeur gigantesque et inévitable. Par conséquent, de nombreux pays, mais aussi de nombreux investisseurs, sont aujourd'hui, par intérêt propre/personnel pur et simple, en train de revoir leurs placements fiduciaires.

Cette prise de conscience n'a pas encore atteint la Suisse. Alors que plusieurs banques centrales ont reconnu le problème²⁰ et enquêtent sur leurs risques climatiques et les réduisent à un minimum, la Banque nationale suisse ne fait rien (voir chapitre 5.1). Les banques suisses continuent de « mitrailler ». En 2015-2017, UBS et le Credit Suisse ont accordé, à eux seuls, des prêts/crédits d'une valeur de 12,3 milliards de dollars pour le pétrole des sables bitumineux, le pétrole de l'Arctique, le pétrole des grands fonds marins, le gaz naturel liquéfié, l'extraction du charbon et l'énergie produite à partir du charbon.²¹

¹⁸ OFEV (2015) : Risque carbone pour la place financière suisse, Zurich/Vaduz, 23 octobre 2015.

¹⁹ Carbon Tracker Initiative (2015) : Fossile Energieunternehmen riskieren, 2 Billionen Dollar mit unwirtschaftlichen Projekten zu verschwenden, 3 décembre 2015. (Les entreprises d'énergie fossile risquent de gaspiller 2 billions de dollars pour des projets non économiques)

²⁰ <https://2degrees-investing.org/the-green-supporting-factor-quantifying-the-impact-on-european-banks-and-green-finance/>

²¹

https://www.banktrack.org/download/banking_on_climate_change/banking_on_climate_change_2018_web_final.pdf

3. De l'argent loin des installations fossiles

Placer ses économies dans l'industrie du charbon, du pétrole ou du gaz n'est justifiable ni éthiquement ni économiquement.

3.1 La vague des désinvestissements

De plus en plus d'institutions quittent le secteur de l'énergie fossile. L'organisation fossil-free.org ne répertorie pas moins de 851 institutions qui ont délibérément donné une orientation respectueuse du climat à leurs investissements en vendant tout ou partie de leurs actions (parts) à des entreprises du charbon, du pétrole ou du gaz.²² Il s'agit notamment de grands fonds tels que le fonds de pension suédois AP2 (270 milliards de dollars) et du plus grand fonds du monde, le fonds souverain norvégien, qui gère des actifs d'environ 1000 milliards de dollars et a vendu ses participations à des sociétés charbonnières.²³ Des fonds privés tels que le Rockefeller Brothers Fund et la Bank J Safra Sarasin sont également inclus. Cela concerne également quelque 70 organisations religieuses, telles que le Conseil œcuménique des Églises, la Fédération luthérienne mondiale et l'Église d'Angleterre, une centaine de villes de quatre continents (dont New York, Lille, Melbourne, Glasgow et Leipzig) et environ 90 universités, dont l'Université de Stanford, l'une des écoles d'économie les plus renommées.

En Suisse, les grandes caisses de pension Publica et BVK se sont retirées du secteur charbonnier. Les fonds de pension Abendrot et Nest et la banque alternative ABS ne sont pas du tout investis dans l'industrie fossile. Parmi les grandes entreprises suisses qui ont orienté leur stratégie d'investissement en fonction de critères écologiques, on trouve Swiss Re.²⁴

« Notre point de départ (pour l'analyse) consistait à analyser les risques financiers dans le secteur de l'énergie. En n'investissant pas dans un certain nombre de groupes d'entreprises, nous réduisons l'exposition au risque ("exposure to risk") de groupes produisant de l'énergie fossile. Cette décision contribuera à protéger le Return on Investment à long terme. »

Eva Halvarsson, CEO AP2 Fund (270 milliards), qui a décidé de rejeter tous les actifs liés aux combustibles fossiles.

²² <https://gofossilfree.org/divestment/commitments/>

²³ <https://www.bloomberg.com/news/articles/2015-05-05/nordic-funds-cut-u-s-oil-coal-investments-on-climate-concern>

²⁴ media.swissre.com/documents/ZRH-17-11623-P1_Responsible+Investments_WEB.PDF

3.2 Qu'apporte le désinvestissement ?

Sont particulièrement efficaces les désinvestissements qui concernent les crédits ou les emprunts (obligations). Lorsque les bailleurs de fonds retirent ou refusent directement de l'argent de certains projets ou entreprises, ils en retirent la base. Les assurances peuvent elles aussi avoir un effet considérable si, par exemple, elles cessent d'assurer des projets nuisibles au climat. La vente d'actions a un effet moins direct, car elles sont achetées directement par quelqu'un d'autre. Les ventes d'actions peuvent influencer le prix à long terme, mais elles ont surtout un effet de signal : si un nombre toujours croissant d'investisseurs importants vendent ou n'achètent pas – volontairement – des actions, les entreprises concernées devront se réorienter et, par exemple, se concentrer sur les sources d'énergie renouvelables. Fossilfree.org écrit : « Dans l'histoire récente, il y a des exemples de campagnes de désinvestissement réussies (Darfour, tabac et autres), mais la plus importante et la plus efficace a atteint son paroxysme pendant l'apartheid en Afrique du Sud. Jusqu'au milieu des années 1980, 155 universités américaines, dont certaines comptent au nombre des plus prestigieuses, avaient retiré leurs actifs de sociétés opérant en Afrique du Sud. Les gouvernements de 26 États, 22 districts/circonscriptions et 90 villes, dont quelques-unes des plus grandes du pays, ont désinvesti leurs actifs (hors) des multinationales. La campagne de désinvestissement en Afrique du Sud a joué un rôle majeur en brisant l'épine dorsale du régime d'apartheid et en inaugurant une ère de démocratie et d'égalité. »

« Une fois que de nombreux petits et moyens investisseurs ont décidé d'arrêter de toucher aux actions des entreprises d'énergie fossile, il ne manque plus qu'un "sonnailler" (meneur), qui sera suivi par le grand troupeau d'investisseurs. » Jeremy Leggett, Chairman Carbon Tracker Initiative ; NZZ, 26.9.2014

« C'est l'un des mouvements les plus rapides que j'ai vus sur les marchés ces 30 dernières années. » Kevin Bourne, directeur général du Financial Times SE, au sujet de la campagne de désinvestissement de fossilfree.org.

« Le résultat de la stigmatisation par la "campagne de désinvestissement des énergies fossiles" ("fossil fuel divestment campaign") est aujourd'hui la menace la plus grave pour les entreprises fossiles... »

Ben Caldecott, Director of Stranded Assets Programme, Smith School, University Oxford, sur la campagne de désinvestissement, qui invite les actionnaires des 200 plus grandes sociétés cotées en Bourse – qui détiennent actuellement la plupart des réserves de charbon, de pétrole et de gaz enregistrées – à vendre leurs actions.²⁵

3.3 L'industrie fossile est et reste destructrice

Les compagnies fossiles Exxon Mobil, Shell, BHP Billiton, Gazprom et bien d'autres incarnent une longue tradition de destruction de l'environnement. Il ne s'agit pas seulement de la liste presque infinie des catastrophes dévastatrices de pétroliers, de pipelines ou de plates-formes qui ont transformé des régions et des côtes entières en cloaques et occa-

²⁵ <https://gofossilfree.org/top-200/>

sionné des coûts de réparation à hauteur de centaines de milliards de dollars. Elles sont aussi les moteurs de la catastrophe climatique. Selon une étude du Climate Accountability Institute et du Carbon Disclosure Project, 25 entreprises seulement sont responsables de plus de la moitié des émissions industrielles de gaz à effet de serre rejetées dans l'environnement depuis 1988. D'après cette étude, 18 compagnies pétrolières figurent parmi les 25 plus grands « pécheurs climatiques » du monde. Il s'agit de tous les acteurs majeurs de l'industrie, de Saudi Aramco à Exxon Mobil, en passant par Total.²⁶

Il y a des gens qui pensent qu'au lieu de vendre les actions, on devrait utiliser ses droits d'actionnaire pour amener ces groupes sur la voie de l'approvisionnement en énergie renouvelable. Mais cela pourrait être difficile. Jusqu'à présent, l'industrie fossile a fait peu d'efforts pour écologiser son modèle d'affaires. Les grandes annonces et promesses ont été suivies de peu de résultats concrets. Depuis des années, les principaux acteurs pétroliers prétendent investir volontairement leurs profits dans la transition vers les énergies renouvelables. En 2000, la compagnie British Petroleum a redéfini son abréviation BP en Beyond Petroleum pour indiquer qu'elle voulait abandonner le pétrole. Le président du conseil d'administration, Sir John Browne, a déclaré : « Nous sommes conscients que le monde a besoin de combustibles à faible teneur en carbone. Nous voulons développer des options pour atteindre cet objectif. » Chevron a également promis le changement (transition) après la signature du Protocole de Kyoto sur le climat. Or, dans les faits, à peine 4 % des 100 milliards (au total) de profits des cinq géants pétroliers ont été investis à l'époque dans des projets alternatifs. Et, bien que la demande d'énergies renouvelables ait augmenté, le pourcentage a diminué au cours des années suivantes. Même aujourd'hui, après l'Accord de Paris, de grandes annonces sont faites. « Nous devons faire en sorte que nos activités soient adaptées à un monde à faible émission de carbone », a déclaré Bob Dudley, directeur de la multinationale britannique BP. Et le PDG de Shell, Ben van Beurden, avait déjà déclaré auparavant : « Nous allons investir jusqu'à 1 milliard de dollars par an dans notre division "Nouvelles énergies" d'ici à la fin de la décennie. » Mais la réorientation des compagnies pétrolières dans (la direction de) l'énergie propre est probablement due principalement à la faiblesse des prix du pétrole ces dernières années. L'activité principale des multinationales pétrolières s'est détériorée, parce qu'un baril de pétrole brut (159 litres) valait environ 48 dollars en 2017, soit moins de la moitié de ce qu'il valait au début de 2014. Les cinq multinationales indépendantes Exxon Mobil, Shell, BP, Chevron et Total ont vu leur chiffre d'affaires combiné passer de 1,64 billion de dollars en 2014 à seulement 916 milliards de dollars.²⁷ Dans le même temps, les bénéficiaires de ce « club des 5 » ont chuté de 75 %, pour n'atteindre plus que 18,2 milliards de dollars. Actuellement, le prix du baril de pétrole est de nouveau de 50 % plus élevé, atteignant 72 dollars. Les bénéfices liés à l'or noir sont de nouveau en hausse. Le désir d'alternatives devrait de nouveau fondre aussi rapidement que les glaciers à l'époque actuelle.

Cela pourrait être l'une des raisons pour lesquelles, par exemple, la Fondation Ethos, spécialisée dans le dialogue entre actionnaires et entreprises, investit principalement dans des entreprises à faible intensité carbone.²⁸

²⁶ CDP 2017 : The Carbon Majors Database

²⁷ <http://www.handelsblatt.com/unternehmen/energie/oelkonzerne-im-wandel-vom-schwarzen-gold-zur-gruenen-energie-/20052678.html>

²⁸ La politique d'investissement d'Ethos, dans ce domaine, repose sur le développement d'une notation de l'intensité carbone des entreprises et sur le dialogue avec les actionnaires à propos de leur stratégie environnementale, ainsi que sur la réduction et la publication de l'empreinte carbone de leurs fonds d'investissement. Les sociétés charbonnières sont exclues, voir : https://www.ethosfund.ch/sites/default/files/2017-01/2017_Concept_Ethos_pour_ISR_DE_web.pdf

3.4 Tributaires de la destruction

La valeur de l'action des entreprises fossiles dépend essentiellement de la taille de leurs gisements fossiles. Leur devoir fiduciaire envers les actionnaires, qui attendent des profits constants, consiste à rechercher constamment de nouveaux stocks de carbone. Elles doivent continuellement remplacer ce qui est utilisé. Autrement dit, elles doivent rechercher et développer de nouveaux gisements. Ce n'est que de cette manière qu'elles peuvent prouver leur capacité de renouvellement et maintenir le cours de l'action. Pour ce faire, elles pénètrent dans des régions de plus en plus risquées et problématiques : les grands fonds marins, l'Antarctique et des réserves naturelles de plus en plus sous-développées. Les groupes qui exploitent les ressources fossiles tournent en rond dans une roue de hamster. Il est presque impossible pour leurs partenaires d'inverser le sens de sa rotation. Il ne faut pas se faire d'illusions. Quiconque investit en tant qu'actionnaire dans une entreprise pétrolière, gazière ou charbonnière donne de l'argent pour trouver des combustibles fossiles et, ainsi, réchauffer la planète. Soutenir les entreprises du secteur fossile, c'est soutenir la destruction des derniers paradis naturels et un secteur d'activité qui sont synonymes de pollution dévastatrice de l'environnement et de privation des droits des peuples indigènes dans le monde entier.²⁹ Les actionnaires qui empêchent ces groupes de le faire perdent leur argent.

Les artisans du mensonge sur le climat

Les entreprises fossiles mènent une guerre systématique contre la vérité. Le 6 décembre 2017, Maximilian Probst et Daniel Pelletier ont écrit à ce sujet, dans un article de fond détaillé de « Zeit » : *« Les véritables chefs de file de cette guerre sont les sociétés pétrolières et houillères opérant à l'échelle mondiale. Elles ne se sentent pas menacées par le changement climatique, mais par les mesures de protection du climat destinées à réduire les émissions de CO₂. L'industrie pétrolière a été consciente du lien, scientifiquement établi, entre le réchauffement climatique et les émissions de CO₂ dès les années 1970.*

En 1981, le géant pétrolier Exxon a prédit, dans une "prise de position sur le CO₂", que le doublement attendu de la concentration de CO₂ au cours des cent prochaines années conduirait à une augmentation de la température mondiale de +3 degrés Celsius. Ce nonobstant, au lieu d'investir dans l'avenir et de promouvoir l'expansion des énergies renouvelables, l'entreprise injecte, avec d'autres compagnies pétrolières, des milliards de dollars dans des campagnes politiques depuis la fin des années 1980. Leur but : détruire le consensus qui prévaut au sein de la population sur l'origine humaine du changement climatique et la nécessité de mesures immédiates – par une désinformation ciblée. En 1988, en réaction à la fondation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), Exxon a participé à la création d'une contre-organisation : la Global Climate Coalition (coalition mondiale sur le climat)³⁰, une alliance de lobbyistes qui déguisent leurs bailleurs de fonds et s'engagent dans la désinformation climatosceptique. Le Global Climate Science Communications Plan, qu'Exxon a élaboré avec l'American Petroleum Institute en 1998, montre ce que cela signifie. Sous l'intitulé "Victory Will Be Achieved When ..." ("La victoire sera atteinte quand..."), il est dit que le public et les médias devraient être convaincus par les "non-certitudes" de la science du climat et que ceux qui défendent encore les mesures de protection du climat doivent être présentés comme des personnes "détachées de la réalité". Ce plan s'accompagne de la création de groupes de réflexion et

²⁹ Naomi Klein (2015) : Die Entscheidung Kapitalismus versus Klima. S. Fischer Verlag.

³⁰ La Global Climate Coalition comprenait entre autres les compagnies pétrolières Exxon Mobil, Royal Dutch Shell, BP et Texaco, ainsi que les constructeurs automobiles Ford, General Motors et DaimlerChrysler.

d'instituts pseudo-scientifiques dans lesquels des universitaires représentant des positions climatosceptiques sont formés au travail de communication en vue de leur implication dans des débats médiatiques. Rien que dans le New York Times, Exxon et son successeur Exxon Mobil ont publié ces dernières années plus de 36 publiereportages qui remettent en question les fondements scientifiques de la politique climatique.

... Le résultat est une distorsion catastrophique. Pour la période 1993-2003, l'historienne des sciences Naomi Oreskes, auteure du livre révolutionnaire intitulé Merchants of Doubt (The Machiavellian Science), n'a pas trouvé une seule publication, parmi 928 publications dans des revues scientifiques sur le mot clé "changement climatique global", qui s'opposait à la reconnaissance du réchauffement global induit par l'homme. Dans les journaux et à la télévision, ce point de vue apparaît dans un article sur deux sur une période comparable. »³¹

³¹ http://www.zeit.de/2017/51/fake-news-klimawandel-energiekonzerne-desinformationskampagne?wt_zmc=sm.ext.zonaudev.facebook.ref.zeitde.share.link.x&utm_medium=sm&utm_source=facebook_zonaudev_ext&utm_campaign=ref&utm_content=zeitde_share_link_x

4. La chance

La bonne nouvelle, la voici : un marché financier respectueux du climat vaut mieux que le statu quo.

4.1 Les investissements durables sont meilleurs

Et qu'en est-il des solutions de rechange ? Perd-on de l'argent si l'on investit ses économies de manière durable et que l'on ignore délibérément l'industrie fossile ? La réponse est non. Même s'il n'existe pas de prévisions à 100 % fiables sur le marché financier, il y a maintenant des sources très solides qui arrivent à la conclusion suivante : les placements et les fonds durables ne sont ni plus faibles ni plus risqués que les autres. Plusieurs études scientifiques montrent³² que les produits et les services dans le domaine de la finance durable (sustainable finance) offrent souvent de meilleurs profils de rentabilité. L'une de ces études émane de BlackRock, le plus grand gestionnaire d'actifs (asset manager) du monde³³ (voir aussi l'illustration 3).

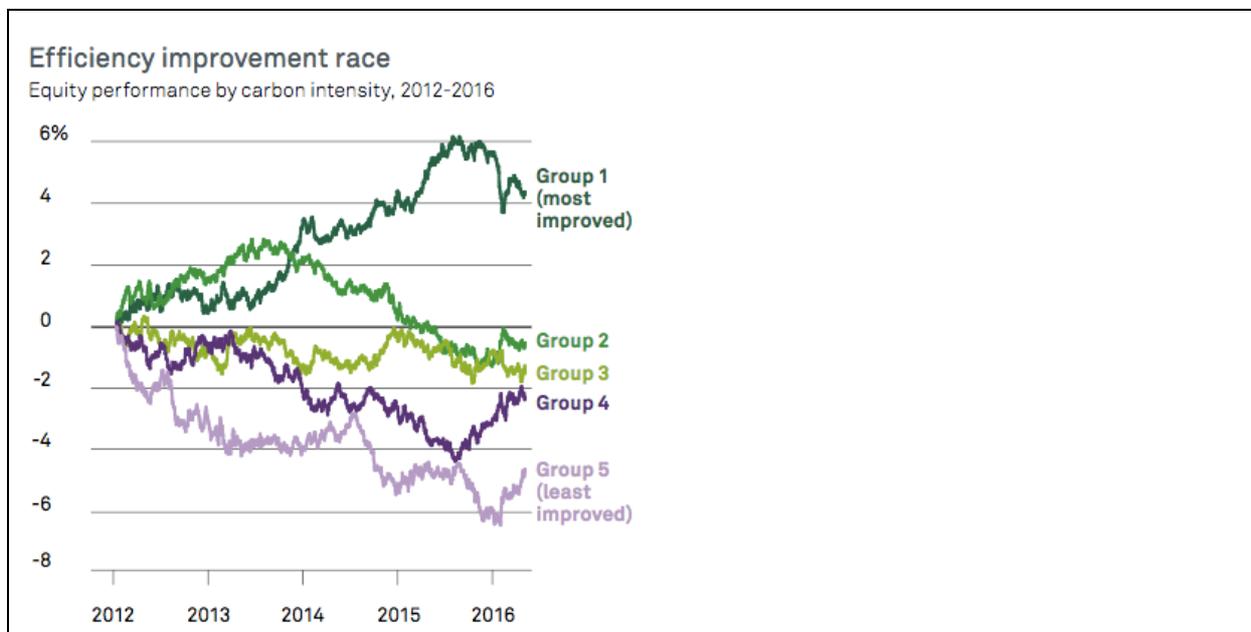


Illustration 3 : L'efficacité CO₂ est payante sur le marché boursier (marché des actions)

Cette représentation du BlackRock Investment Institute³⁴ montre que les cours des actions des entreprises qui ont le plus réduit leur intensité carbone sont ceux qui ont suivi la meilleure évolution. L'analyse répartit les 2400 grandes sociétés cotées (en Bourse) du monde (MSCI) en cinq groupes en fonction de la réduction de l'intensité carbone. L'intensité carbone représente les émissions de carbone par chiffre d'affaires annuel. Dans le groupe 1 se trouvent les quelque 500 entreprises qui ont le plus réduit leur intensité carbone. Le groupe 5 est celui du cinquième (des entreprises) qui l'a le moins abaissé. Les dates vont de mars 2012 à avril 2016.

³² Fried, Busch & Bassen (2015): ESG and financial performance: aggregated evidence from more than 2000 empirical studies.

³³ Blackrock investment Institute (2016): Adapting portfolios to climate change. Implications and strategies for all investors

³⁴ Blackrock investment Institute (2016): Adapting portfolios to climate change. Implications and strategies for all investors

La transition vers une économie durable ouvre des possibilités de croissance durable. Les investissements dans les infrastructures durables (telles que la construction résidentielle et la mobilité) et les énergies renouvelables, en particulier, présentent un bon profil de rendement, comparable à celui des investissements traditionnels. Des mesures incitatives pour ce type d'investissement peuvent se révéler très utiles. En outre, un secteur financier peut réduire les risques sociétaux et entrepreneuriaux s'il est moins exposé au risque de la bulle de carbone.

« Mais les investisseurs doivent pour cela comprendre dans quelle mesure ils sont exposés au changement climatique. Cela leur permet de pondérer correctement les investissements dans leur portefeuille pour réduire les risques climatiques. L'empreinte carbone d'un portefeuille d'actions mondiales peut être réduite de 70 % si les investisseurs s'écartent de l'indice à hauteur de seulement 0,3 % lors de sa constitution. Un portefeuille axé sur des entreprises particulièrement efficaces sur le plan énergétique peut même dépasser son indice de référence. C'est donc, ne l'oublions pas, aussi une très bonne nouvelle pour les investisseurs : il est possible d'investir tout en respectant le climat sans avoir à faire de compromis sur les objectifs classiques de maximisation du rendement. »

Philip Hildebrand.

L'ancien président de la Banque nationale suisse est aujourd'hui vice-président du plus grand gestionnaire d'actifs du monde, BlackRock. (*Tages-Anzeiger*, 8 octobre 2016)

Les alternatives se développent. Il y a aujourd'hui des fonds qui renoncent totalement aux investissements nuisibles au climat. Le premier « groupe financier climatiquement neutre » a été créé en Norvège en 2008 avec Storebrand. Cette société de services financiers a appliqué des critères d'exclusion stricts dans ses activités de financement. Son fonds s'est jusqu'à présent bien comporté.³⁵

4.2 Une aubaine pour la Suisse

Pour l'économie suisse, de bonnes conditions-cadres favorisant une transition énergétique rapide constituent une grande chance. Parce qu'elle peut s'appuyer sur de bonnes infrastructures et qu'elle dispose de beaucoup de savoir-faire ainsi que de pôles d'innovation et de recherche en matière de transition énergétique. Si elle parvient à remplacer l'approvisionnement en énergie fossile, elle pourra conserver dans l'économie suisse environ 10 milliards de francs qu'elle perd chaque année pour l'importation de pétrole brut et de gaz naturel provenant de l'étranger. Et elle dépendra encore moins de pays – dont certains sont instables et antidémocratiques – qui approvisionnent la Suisse en combustibles fossiles. La restructuration écologique crée de la valeur ajoutée en Suisse. Au cours de la dernière décennie, quelque 40 000 nouveaux emplois ont été créés dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, entre autres grâce à l'actuelle loi sur le CO₂. La valeur ajoutée brute (création de valeur brute) a ainsi augmenté de près de 6 milliards de francs. De nombreux pays sont économiquement dépendants de leurs réserves fossiles (voir illustration 3). Ce n'est pas le cas de la Suisse. Comparativement à d'autres économies nationales, elle n'a rien à perdre avec la transition énergétique.

³⁵ <https://www.storebrand.no/en/sustainability/climate-strategy>

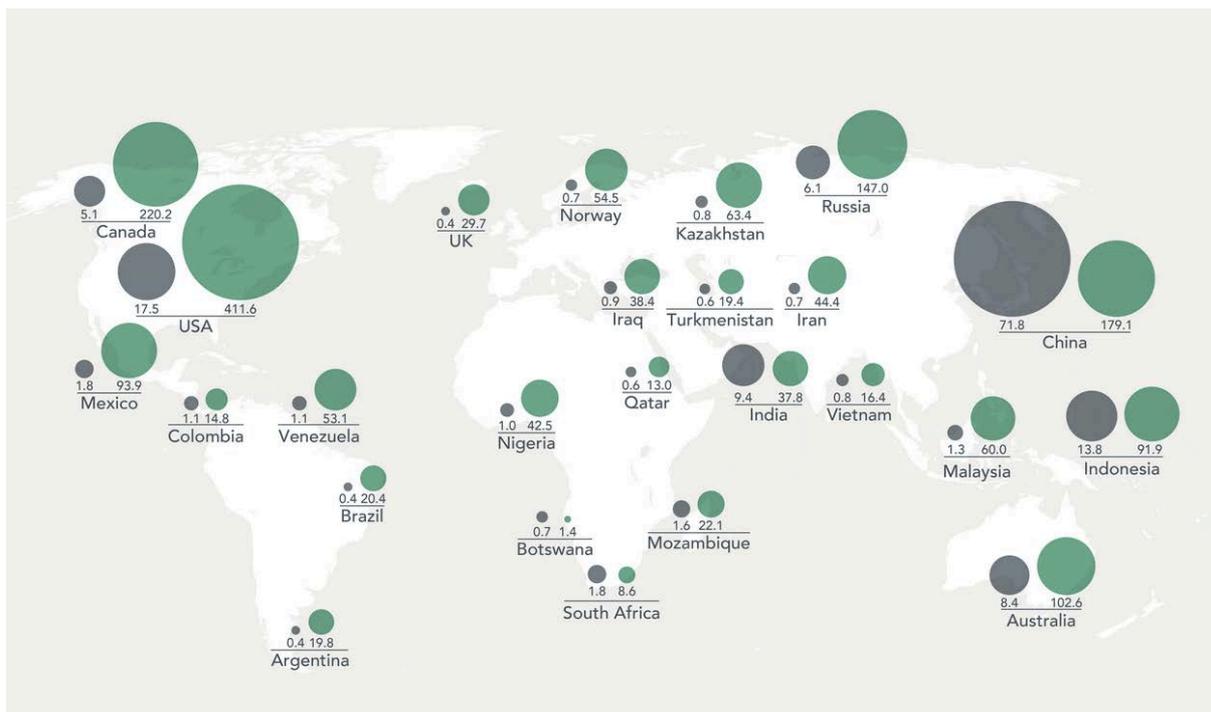


Illustration 3 **Stocks sans valeur** : voici les réserves inutilisables de carbone dans les réserves mondiales de charbon, de pétrole et de gaz (en gris) et la valeur correspondante (Capex) en milliards de dollars (en vert), qui est perdue si le monde veut atteindre l'objectif des +2 degrés. Source : Carbon Tracker Initiative (2015).³⁶ La teneur en carbone et la valeur ne sont pas identiques, car le coût des différentes sources d'énergie – charbon, pétrole et gaz naturel – varie.

4.3 Argent noir, argent blanc, argent vert

Il en va de même pour la place financière. En adoptant consciemment une orientation stratégique axée sur les financements durables (sustainable finance), les banques et les compagnies d'assurance suisses peuvent se positionner dans un segment d'activité en pleine et rapide croissance. Le Secrétariat d'État aux questions financières internationales voit lui aussi la chance que cela représente pour le secteur financier (voir ci-dessous). Celui-ci dispose d'excellentes possibilités, des ressources nécessaires, d'un bon personnel et de talents. Une stratégie d'avenir en marche vers un marché que 195 gouvernements ont finalement appelé de leurs vœux lors de la conclusion de l'Accord de Paris sur le climat devrait en fait être le résultat (plein d'enseignements) des dernières décennies de la politique bancaire suisse. Parce que la place bancaire suisse a une fois déjà raté le train des développements internationaux.

Elle avait été beaucoup trop hésitante à rompre avec ce que l'on appelle le secret bancaire. L'engagement officiel en faveur de la stratégie de l'argent blanc a suivi en 2007-2008, alors que les dégâts avaient déjà été faits. Pendant des décennies, les banques suisses ont accepté des fonds non imposés – ou les ont même apportés activement en Suisse. La Suisse a ignoré les critiques croissantes émises par les gouvernements étrangers avec arrogance. Avec des slogans désinvoltes comme « Le secret bancaire est virtuellement dans nos gènes » (Kaspar Villiger, conseiller fédéral PLR, en mars 2000) ou « Vous

³⁶ Carbon Tracker Initiative: The \$2 trillion stranded assets danger zone: How fossil fuel firms risk destroying investor returns, 24. November 2015.

allez encore vous casser les dents sur ce secret bancaire » (ministre des Finances Hans-Rudolf Merz, PLR, le 19 mars 2008, à l'adresse de l'UE), la classe politique suisse a fait preuve d'obstination. Elle a ignoré les signes des temps et l'a payé cher par la suite. Une grande partie des banques suisses ont dû payer des amendes se chiffrant en milliards et ont subi des dommages d'image considérables. Ce sont les communes, les cantons et la Confédération qui ont payé la facture. En effet, les pertes gigantesques des banques suisses ont entraîné des pertes fiscales colossales.

La stratégie de l'argent blanc est arrivée beaucoup trop tard. Les politiciens ont dormi trop longtemps ou se sont mis aveuglément au service de certains requins financiers. Les responsables de cette catastrophe l'ont admis rétrospectivement. L'ancien président du PLR Franz Steinegger déclarait le 14 juin 2010 dans la *Schweizer Illustrierte*, à propos de la défense du secret bancaire : « Il y a dix ans déjà, il est devenu évident que les politiciens servaient d'idiots utiles. »

« Investir dans les technologies vertes est une chance pour la stabilité financière et peut aider à surmonter le piège d'une faible inflation et d'une faible croissance. »

Mark Carney, Governor der Bank of England³⁷

Cela ne doit plus se reproduire en Suisse. Au contraire, la place financière suisse doit passer à l'offensive. Les premiers acteurs le font déjà. L'été dernier, Swiss Re a réaffecté 130 milliards d'euros. Cette société d'assurance applique maintenant un indice de référence de durabilité. UBS Asset Management veut faire de même. Mais le marché financier suisse tirera plus de bénéfices s'il procède de manière cohérente et globale. Ce qu'il a perdu à cause de sa stratégie de l'argent noir, il peut le compenser par une « stratégie de l'argent vert » cohérente. La stratégie de l'argent blanc, qui n'a d'ailleurs de loin pas encore été entièrement mise en œuvre, est une approche réactive. Elle se concentre sur le passif du bilan et elle a contraint la Suisse à adopter plus ou moins automatiquement les lois et les normes internationales. Cette fois-ci, la Suisse ne devrait pas se faire prier deux fois et jouer un rôle de premier plan. Car une chose est claire : le secteur financier doit impérativement se réorienter à l'échelle mondiale, afin d'éviter la catastrophe climatique. Ceux qui fermeront la marche pourraient bien le regretter.

Si les banques et les compagnies d'assurance suisses montrent la voie, elles peuvent non seulement corriger une atteinte à leur réputation, mais aussi générer de nouvelles sources de revenus, obtenir des avantages concurrentiels et, last but not least, rendre possible l'écologisation urgente de l'économie. Des conditions-cadres politiques claires propres à promouvoir des flux de trésorerie durables (sustainable finance) renforcent la compétitivité du secteur financier suisse.

L'exemple de la Banque nationale suisse

Avec des émissions de 48,5 millions de tonnes de CO₂, le portefeuille d'actions identifiables de la Banque nationale suisse a produit en 2017 à peu près la même quantité de gaz à effet de serre que l'ensemble de l'économie et des ménages suisses. Si elle avait désinvesti les 7,4 milliards de francs qu'elle a investis dans les entreprises qui sont les plus grandes émettrices de CO₂ et les avait réinvestis dans les entreprises les plus respec-

³⁷ <https://www.theguardian.com/business/2016/sep/22/carney-backs-green-finance-to-cut-emissions-and-boost-growth>

tueuses du climat, la Banque nationale suisse (BNS) aurait réduit de moitié les émissions liées à son portefeuille d'actions. Et elle aurait amélioré son résultat financier de 10 milliards de francs au cours des trois dernières années (du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2017). Voici les résultats les plus importants de l'analyse commandée par les Artisans de la Transition³⁸ à la société zurichoise ISS-Ethix.³⁹

5. La politique

Les finances respectueuses du climat sont un sujet brûlant d'actualité dans le monde entier. Mais le marché financier suisse menace une fois de plus de rater le coche, parce que la classe politique dort.

5.1 La politique en Suisse

La protection du climat n'apparaît pas dans la Constitution fédérale et il n'existe actuellement aucune loi ni ordonnance qui prenne en compte l'impact indirect et direct du secteur financier sur le climat. Le projet de nouvelle loi sur le CO₂ présenté en 2017 par le Conseil fédéral sur la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat ne fait aucune mention du marché financier. En signant l'Accord de Paris sur le climat, le Conseil fédéral s'est certes engagé à faire en sorte que les flux financiers aident à atteindre l'objectif des +2 degrés. Il doit cependant s'en remettre entièrement au volontarisme de la branche. Diverses activités afférentes sont en cours dans l'administration fédérale.

L'administration fédérale

En 2016, l'OFEV a publié des « Propositions pour une feuille de route vers un système financier durable en Suisse ». En 2016, il a mené un projet de recherche sur la performance financière des fonds à faibles émissions de carbone par rapport aux fonds conventionnels. Enfin, l'OFEV a demandé à toutes les caisses de pension et à tous les assureurs d'évaluer la compatibilité de leurs portefeuilles avec l'objectif des +2 degrés. L'OFEV a également commencé à prendre en compte les aspects de la finance durable dans ses stratégies. Ceux-ci figurent également dans la « Stratégie pour le développement durable » (SDD) de l'ARE (Office fédéral du développement territorial), en vigueur depuis 2016.

Le Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SFI) a participé au Green Finance Study Group (GFSG) (Groupe d'étude sur les finances vertes) du G20 en 2016 et a organisé un événement sur les risques environnementaux dans le secteur financier en mai 2016. En octobre 2016, le gouvernement a publié une nouvelle stratégie des marchés financiers comportant cinq orientations pour la transition. La finance durable (sustainable finance) est l'un des éléments essentiels du levier d'innovation et est considérée comme une réelle chance pour le secteur financier.

Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) a récemment participé au lancement d'un fonds d'investissement d'impact innovant avec Symbiotics et UBS. Il a également été l'un des

³⁸ <http://www.artisansdelatransition.org/rapports.html#carbon-invest-rapports>

³⁹ http://www.fossilfree.ch/media/cms_page_media/2018/4/18/Bericht%20SNB%202018_SL%20180411.pdf

principaux financeurs de la Natural Capital Finance Alliance (anciennement NCD), qui vise à montrer que le capital naturel (« natural capital ») est pertinent pour les prestataires de services financiers. Toutefois, le document de position sur la responsabilité sociétale des entreprises (Corporate Social Responsibility) présenté par le SECO et son programme d'action n'incluent pas la finance durable (sustainable finance).

Les cantons

Fribourg, Genève et Vaud exigent que leurs caisses de pension cantonales prennent en compte les critères de l'ESG (écologie, affaires sociales et gouvernance) dans leur politique d'investissement. Dans certains cas, les fonds de pension publics ont adopté une stratégie de durabilité.

La Banque nationale suisse (BNS)

Dans ses directives de politique d'investissement, la BNS mentionne qu'elle « refuse d'investir dans des entreprises qui “[.....] violent massivement les droits de l'homme fondamentaux ou cause [nt] systématiquement de graves dommages à l'environnement.” Contrairement aux Banques nationales d'autres pays, la BNS n'est pas encore active dans le domaine climatique.

Aucune loi ni aucune mesure incitative n'oblige la BNS à réduire les risques climatiques ou à promouvoir des mesures de protection du climat et/ou d'adaptation. Une étude récente des Artisans de la Transition énumère les investissements importants de la BNS dans des entreprises qui promeuvent les énergies fossiles. La part de 10 % de son patrimoine que la BNS gère aux États-Unis sous forme de prises de participation/placements boursiers est responsable à elle seule d'émissions de CO₂ dont le volume correspond aux émissions totales de CO₂ de la Suisse en 2013.

La BNS ne poursuit pas de stratégie climatique et n'a pas non plus l'intention d'effectuer des tests de stress climatique dans un avenir proche. Avec plus de 800 milliards de francs d'actifs sous gestion, la BNS est l'un des plus grands investisseurs du monde. Un changement de sa politique d'investissement aurait des effets positifs importants sur l'environnement et la société. En s'engageant clairement en faveur d'une politique d'investissement respectueuse du climat, la BNS pourrait immédiatement persuader de nombreux fournisseurs de produits financiers de proposer des produits en accord avec celle-ci. En outre, si la BNS donnait le bon exemple, elle motiverait probablement d'autres prestataires de services financiers – voire les obligerait indirectement – à prendre des mesures similaires. En fait, la Banque nationale aurait dû commencer à endosser ce rôle il y a longtemps déjà. Le fait qu'elle fasse purement et simplement fi de la question climatique est en contradiction avec ses propres directives d'investissement, qui excluent les placements qui “violent massivement les droits de l'homme fondamentaux ou causent systématiquement de graves dommages à l'environnement”. Si la BNS estime réellement que la surchauffe du climat n'entraîne pas “systématiquement de graves dommages à l'environnement” ou ne “viole pas massivement les droits de l'homme fondamentaux”, elle devrait d'urgence se mettre au fait des observations de la science du climat.

La Banque nationale justifie son inaction par l'argument pour le moins cynique de la “neutralité” des investissements. Une politique d'investissement qui ignore le risque climatique n'est pas neutre, mais aveugle. Elle ne tient pas compte du mandat qui l'oblige à assurer la stabilité financière et prend parti pour une augmentation de la température de la terre de

+4 à +6 degrés. Elle viole les intérêts de la Suisse, la loi nationale sur le CO₂ et l'Accord de Paris.

“La stabilité climatique est, à long terme, l'un des facteurs déterminants de la stabilité financière.” (...)

“Nous devrions plutôt cibler les actifs ‘marron’ par la mise en place d’un ‘facteur de pénalisation marron’, car les risques liés à la transition finiront par se matérialiser un jour. Cela pourrait être conçu comme un coussin pour le risque systémique (systemic risk buffer) spécifique, ou être intégré dans les exigences au titre du pilier...”

Nous [Banque de France] sommes parmi les premières banques centrales à nous engager à améliorer la contribution de nos fonds propres et portefeuilles de retraite à la transition environnementale et avons l'intention de rendre compte de nos progrès chaque année. »

François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France, le 6 avril 2018. Par « actifs marron », il entend l'industrie des fossiles.

5.2 La politique au niveau international

Alors que la politique suisse fait preuve d'attentisme en se comportant comme un lapin qui fixe un serpent, d'autres pays progressent rapidement. Divers gouvernements se sont dotés ou sont en train de se doter de conditions-cadres propres à instaurer une plus grande transparence en ce qui concerne l'intensité en CO₂ des investissements. Une étude du PRI (Principles for Responsible Investment) montre que près de 300 instruments politiques dans les 50 plus grandes économies du monde encouragent les investisseurs à prendre en compte les facteurs écologiques, sociaux et de gouvernance.⁴⁰ Plus de la moitié d'entre eux ont été introduits au cours des trois dernières années.

Le plan d'action de la Commission européenne

L'UE donne un coup d'accélérateur à ce dossier. Le 3 mars 2018, la Commission européenne a présenté une stratégie de système financier durable, laquelle prévoit entre autres une feuille de route à court terme et la participation de tous les acteurs du système financier concernés.⁴¹ Le travail et les mesures comprennent :

- La définition d'un langage commun pour le système financier durable, autrement dit un système de classification unique (commun) de l'UE (ou taxonomie). Il définit le concept de durabilité et identifie les domaines dans lesquels les investissements durables peuvent avoir le plus grand impact possible.
- La création d'un label de l'UE pour les produits financiers « verts » sur la base de ce système de classification de l'UE : cela permet aux investisseurs d'identifier facilement les investissements qui répondent aux critères de respect de l'environnement ou de faibles émissions.
- La clarification de l'obligation, pour les gestionnaires de fortune (d'actifs) et les investisseurs institutionnels, de prendre en compte le critère de durabilité dans les processus d'investissement et de renforcer les obligations d'information.

⁴⁰ http://www.sustainablefinance.ch/upload/cms/user/20161205_PRI_MSCI_Global-Guide-to-Responsible-Investment-Regulation.pdf

⁴¹ Commission européenne (2018) : Plan d'action : financer la croissance durable.

- L'obligation pour les compagnies d'assurance et les entreprises d'investissement de conseiller leurs clients en fonction de leurs préférences en matière de durabilité.
- L'inclusion de la durabilité dans les règles prudentielles : les banques et les compagnies d'assurance constituent une source importante de financement externe pour l'économie européenne. La Commission examinera la possibilité d'affiner les exigences des banques en matière de fonds propres pour les investissements durables (le « facteur de soutien vert »), si cela se justifie du point de vue du risque, tout en veillant à ce que la stabilité financière soit maintenue.
- Une plus grande transparence des bilans des entreprises : la Commission propose d'aligner plus étroitement les lignes directrices relatives à l'information non financière sur les recommandations du Groupe de travail sur les informations financières relatives au climat (GIFCC) (TCFD : Task Force on Climate-related Financial Disclosures) du Conseil de stabilité financière (Financial Stability Board (FSB)).

L'UE était déjà active auparavant. La directive relative à la publication d'informations non financières (2014/95/UE)⁴² impose à toutes les entreprises européennes de plus de 500 salariés de rendre compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. La réforme du marché des capitaux de l'UE élabore des lignes directrices ESG⁴³ pour les entreprises. Depuis début 2016, la France impose à tous les investisseurs institutionnels l'obligation de déclarer les émissions climatiques de leurs investissements. A contrario, la Suisse n'exige pas de reporting ESG complet, ni pour les entreprises ni pour les investisseurs. Dans une étude publiée récemment, l'OFEV a constaté que seules 132 des 500 plus grandes entreprises suisses pratiquent une sorte de reporting sur le développement durable. Or, sans ces informations, les investisseurs ont du mal à fonder leurs décisions sur la durabilité.

La nouvelle directive de l'UE sur les fonds de pension (IRP II) exige que tous les fonds de pension incluent des facteurs environnementaux et sociaux dans leurs décisions d'investissement. La directive a été adoptée en décembre 2016 et est entrée en vigueur en janvier 2017. Il en va de même pour le Sustainable Investment Pension Disclosure Act.

Les Banques centrales internationales

De plus en plus de banques et d'autorités de surveillance nationales se penchent également sur les questions de durabilité. Elles se concentrent principalement sur le changement climatique.⁴⁴ En décembre 2017, onze d'entre elles ont fondé un réseau pour l'écologisation du système financier (Network for Greening the Financial System (NGFS): NGFS) (Réseau des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier [NGFS]). Le but du réseau est de renforcer la réponse globale nécessaire pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. À cette fin, huit banques nationales (Chine, Allemagne, Angleterre, France, Mexique, Pays-Bas, Suède et Singapour) et trois régulateurs des marchés financiers (France, Allemagne, France, Suède) ont uni leurs forces.⁴⁵ La Suisse n'en fait pas partie.

⁴² http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/nonfinancial_reporting/index_en.htm

⁴³ ESG – Environmental and Social Governance (en français : gouvernance environnementale et sociale) – est une abréviation de critères de durabilité en relation avec la responsabilité de l'entreprise.

⁴⁴ WWF (2017) Sustainable Finance – jetzt oder nie. (Maintenant ou jamais.) WWF White paper.

⁴⁵ Network for greening the financial system; <https://www.banque-france.fr/en/financial-stability/international-role/network-greening-financial-system>

Les banques nationales poursuivent des objectifs différents selon le pays d'origine. Cependant, il existe un large consensus international sur le fait que le changement climatique a un impact négatif significatif sur les actifs à forte intensité de carbone. En conséquence, certaines banques centrales des États membres de l'UE, dont la Suède, l'Allemagne et l'Angleterre, envisagent d'introduire des tests de stress climatique. Au Royaume-Uni, le mandat réglementaire de The Bank of England a été lié au changement climatique en 2012. En 2014, la Banque centrale néerlandaise (DNB / De Nederlandsche Bank / Dutch National Bank) a examiné l'exposition de son secteur financier aux risques climatiques.⁴⁶ Certaines banques centrales examinent les possibilités qui s'ouvrent et cherchent à promouvoir l'investissement durable. La réforme du marché des capitaux de l'UE a contraint la Banque européenne d'investissement à accroître la disponibilité de fonds d'investissement durables (green funds/fonds verts). Au moins 20 % du budget de l'UE alloué à la protection du climat pour les années 2014-2020 doit être consacré à cette fin.

6. Exigences

Au lieu de se focaliser sur les émissions directes générées en Suisse, une protection climatique cohérente doit également se concentrer sur les investissements. En tant que place financière de premier plan et championne du monde de l'épargne, la Suisse dispose d'un effet de levier important et porte donc une grande responsabilité en matière de protection du climat.

Objectif : d'ici à 2030, le marché financier suisse ne doit plus investir dans des entreprises qui exploitent les ressources du pétrole, du gaz ou du charbon. L'argent investi dans l'industrie de la transformation des agents énergétiques fossiles doit être réduit de 50 %.

Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire d'appliquer les mesures politiques figurant ci-après. Le degré de réglementation des mesures proposées augmente. Les dernières mesures doivent être introduites si les premières n'ont pas d'effet :

6.1 L'engagement international de la Suisse contre les investissements néfastes pour le climat

Dans le cadre de la coopération internationale, la Suisse n'accorde aucune garantie contre les risques à l'exportation ni de fonds pour des projets qui encouragent l'extraction de combustibles fossiles et l'émission de gaz à effet de serre, et elle s'engage en faveur d'une politique d'investissement respectueuse du climat dans le cadre de son adhésion à l'OCDE, à l'ONU, à la Banque mondiale et à d'autres institutions internationales.

Cela est logique, parce que les marchés financiers opèrent à l'échelle mondiale et par-delà les frontières et que la fuite des capitaux des marchés axés sur la protection du climat peut être freinée par un relèvement uniforme des normes à l'échelle mondiale.

⁴⁶ UNEP (2016) (Programme des Nations unies pour l'environnement (2016)) : Building a Sustainable Financial System in the European Union.

6.2. Prévoyance professionnelle : étendre les objectifs de la gestion de fortune par l'intermédiaire de la loi

Les trois objectifs classiques de la gestion de fortune, décrits à l'art. 71 de la LPP — sécurité, rentabilité et liquidité —, doivent être étendus à la compatibilité climatique.

C'est le seul moyen d'assurer le respect de l'Accord de Paris sur le climat et de surveiller le risque climatique par le contrôle des marchés financiers.

6.3 Instaurer la transparence

Il faut obliger les caisses de pension, les compagnies d'assurance, mais aussi les banques, les gestionnaires de fortune et les Bourses à rendre compte de l'impact climatique de leurs investissements.

L'instauration de la transparence en ce qui concerne le risque CO₂ (exposition au carbone d'investissement/Investment Carbon Exposure) est aujourd'hui possible grâce à des aides techniques rentables et elle nécessite relativement peu d'efforts. Selon le Code suisse des obligations et l'art. 47 de l'OPP 2 (Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité), les investisseurs institutionnels tels que les caisses de pension ou les compagnies d'assurance ont aujourd'hui seulement l'obligation de publier les actions des différentes classes d'actifs dans leurs rapports de gestion. En revanche, les clients ne peuvent pas voir leur contribution au réchauffement climatique. Le risque pour le climat et la sécurité des placements n'est ni évalué ni reflété dans les évaluations de l'entreprise. Ce n'est que lorsque la part des « entreprises fossiles », y compris le potentiel de CO₂ associé, est indiquée que cet aspect peut être contrôlé.

En Grande-Bretagne, en France, en Allemagne et dans d'autres pays, les caisses de pension doivent indiquer dans quelle mesure les aspects environnementaux et éthiques sont pris en compte dans la politique d'investissement. Le gouvernement suédois exige que toutes les sociétés de fonds dévoilent le risque fossile d'un investissement (carbon exposure / exposition au carbone) aux clients en utilisant un chiffre clé simple et comparable dans le processus de souscription d'un fonds. En conséquence, le thème de l'impact climatique des placements/investissements alimente les discussions dans toute la société et dans des comités d'experts, et de nouvelles méthodes sont développées. Le gouvernement français s'est également saisi de ce dossier à l'été 2015. Il veut rendre la transparence climatique obligatoire pour tous les investisseurs institutionnels, préciser à quoi doit ressembler cette information (rapport), quels éléments elle doit contenir et selon quelle méthodologie.

6.4 Soumettre à des obligations la Banque nationale et l'organe de surveillance des marchés financiers

La Banque nationale et la Finma ont déclaré publiquement leur soutien à l'Accord de Paris sur le climat et contribuent à sa mise en œuvre.

La Banque nationale évalue ses propres investissements par rapport aux risques climatiques et étend ses lignes directrices en matière d'investissement de façon à exclure les investissements qui causent systématiquement de graves dommages climatiques. Elle détermine et publie leur compatibilité avec l'objectif des +2 degrés et une stratégie pour

atteindre ses objectifs. En collaboration avec la Finma, elle élabore des principes de précaution qui assurent la maîtrise des risques climatiques, afin de maintenir la stabilité financière. Elle effectue des tests de stress climatique pour les banques, les compagnies d'assurance et les caisses de pension suisses et publie des mesures visant à atténuer les risques macroéconomiques.

6.5 Des objectifs précis pour tous les investisseurs

Le Conseil fédéral impose à tous les investisseurs des valeurs de référence et des objectifs de réduction. Quelques-uns progressent régulièrement : les caisses de pension de la Confédération et des cantons, telles que Publica, les caisses de pension des employés cantonaux, la SUVA et les fonds AVS/AI/APG.

L'impact climatique des investissements/placements doit être progressivement atténué. Si la transparence et les mesures volontaires ne débouchent pas sur une sortie de l'investissement dans l'extraction de combustibles fossiles et si le risque des investisseurs lié à la bulle de carbone n'est pas réduit, le Conseil fédéral doit fixer des valeurs de référence et des objectifs de réduction. Les investisseurs doivent disposer de suffisamment de temps pour remplacer les titres nuisibles au climat à un moment opportun.

La réduction des risques pourrait par exemple être basée sur des indices qui reflètent une réduction des gaz à effet de serre dans le monde, comme l'indice MSCI Low Carbon Index (67 tCO₂_{eq} par million de francs suisses investis). Sur la base de cet indice, par exemple, l'effet de serre indirect des fonds d'actions suisses pourrait être réduit de deux tiers avec un profil de risque similaire.

Les spécialistes partent du principe qu'une sortie de secteurs à forte intensité d'émissions ou/et un passage à des entreprises plus respectueuses du climat dans le même secteur serait/seraient possible/s sans conséquences majeures en termes de risque et de diversification (voir chapitre 4).

6.6 Une taxe sur le CO₂ sur les gains en capital nuisibles au climat

Une taxe sur le rendement (d'investissement) des produits financiers nuisibles au climat est introduite sur la place financière suisse.

Cela rendrait enfin visibles les coûts du réchauffement climatique sur le marché financier. Par ailleurs, les flux de capitaux pourraient être investis dans des alternatives (d'investissement) plus respectueuses du climat. Aujourd'hui, les dommages climatiques ne sont pas internalisés. Les investisseurs gagnent de l'argent avec leurs investissements, mais ils n'ont pas à payer pour les dommages sociaux globaux causés par les activités de l'entreprise. Cette « facture est transmise » aux générations futures et aux victimes du changement climatique. Si ces coûts externes se reflétaient dans la décision d'investissement, la décision serait probablement différente. Le produit d'une telle taxe pourrait à son tour être investi dans des projets d'amélioration du climat, ce qui irait même jusqu'à rendre les investissements neutres sur le plan climatique. Autre option : une telle tarification (dans laquelle se reflète le montant de cette taxe) pourrait également prendre la forme d'un « prix fantôme » : le prix est certes indiqué, mais il n'est pas payé. À chaque transaction boursière sur le marché financier, l'investisseur peut ainsi connaître le prix théorique du dommage climatique qu'entraîne sa décision d'investissement.